



Question écrite 21/11 de Mme Aurélie Czekalski concernant les poubelles de tri aux arrêts de bus et de tram de la STIB sur le territoire ucclois.

Au niveau des voiries communales, les ouvriers communaux assurent le nettoyage des voiries mais aussi des arrêts de bus et de tram de la STIB et ils s'occupent de la récolte des poubelles à ces arrêts.

Monsieur le Bourgmestre, chers membres du Collège, permettez-moi de vous poser les questions suivantes :

Combien de poubelles sont gérées par la commune aux arrêts de tram et bus situés sur les voiries communales ?

Quel est le volume de déchets en tonnes récoltés par an via ces poubelles ? Et quelle est la ventilation selon papier/carton, PMC et verre ?

Existe-t-il une augmentation du nombre de déchets récoltés ? Si oui, de quel ordre ?

Combien de poubelles de tri sélectif sont présentes actuellement aux arrêts de tram et bus situées sur les voiries communales ?

Où sont-elles placées ?

Le tri est-il respecté par les utilisateurs ?

De nouvelles poubelles de tri sélectif des déchets vont-elles être installées ?

Est-il possible d'estimer le coût du tri de ces déchets ?

S'il n'y a pas de poubelles de tri, la possibilité d'en placer est-elle étudiée ?

Des campagnes de sensibilisation sont-elles mises en place par la commune auprès des usagers de la STIB ?

Si oui, sont-elles mises en place de manière ponctuelles ? Quels sont les messages véhiculés dans le cadre de cette campagne ? Quelle a été la portée de la campagne ? Avez-vous pu noter un changement de comportement suite à cette campagne ? Quel a été le coût de la campagne ?

Si non, est-ce prévu et selon quelles modalités ?

Quelle est la position de la commune d'Uccle quant au fait de faire appel à des sociétés privées pour la collecte et le recyclage de ces déchets ?

Je vous remercie d'ores et déjà pour vos réponses et pour le suivi que vous accorderez à cette demande.

Réponse :

Chaque arrêt STIB sur les voiries communales est pourvu d'une poubelle gérée par les services de la Commune. Elles sont facilement identifiables car il s'agit du nouveau modèle que la Commune a commandé et sont pourvues d'un cendrier. De plus leurs ouvertures sont relativement étroites ne permettant pas d'y insérer de sac de déchets ménagers.

Il est impossible de connaître le volume et le poids des déchets récoltés à ces endroits. En effet, il n'y a pas une récolte « pour les arrêts stib », mais les différentes corbeilles sont chacune vidées par le personnel afférant au quartier concerné.

Il n'y a pas de poubelle de tri aux arrêts de la Stib situés en voirie communale. En effet, si ces poubelles semblent apporter une réelle solution au tri des déchets, il appert que malheureusement il n'en n'est rien sur le terrain. Pour qu'un tri soit efficace, il faut que 100% des utilisateurs pratiquent ce tri, sinon nous n'avons comme solution que de tout réunir dans la poubelle tout-venant lors des vidangeages.

Au niveau de la Commune nous avons eu une réflexion à ce sujet, lors de la rédaction de notre plan de propreté, et nous avons pris la décision de commencer à installer des poubelles de tris dans les espaces verts en partant de l'espoir que les utilisateurs de ces espaces sont plus conscientisés à l'importance de ce type d'aménagements. Il est bien certain que si ce test s'avérait positif, nous ne manquerions pas d'élargir l'installation de poubelles de tri à l'ensemble de l'espace public.